

**225**C**1876** FR0000065484-FS0932

6 novembre 2025

## Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

## LECTRA SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 novembre 2025, la société FMR LLC¹ (The Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 30 octobre 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société LECTRA SA et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 810 082 actions LECTRA SA représentant autant de droits de vote, soit 4,76% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
FIAM LLC	40 100	0,11
Fidelity Institutional Asset Management Trust Company	254 422	0,67
Fidelity Management & Research Company LLC	1 515 560	3,98
Total FMR LLC	1 810 082	4,76

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions LECTRA SA sur le marché.

\_\_\_\_

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> FMR LLC est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008). Il est précisé que la société FMR Co, Inc. a été absorbée le 1<sup>er</sup> janvier 2020 par la société Fidelity Management & Research Company dont la raison sociale a été modifiée en Fidelity Management & Research Company LLC.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 38 046 200 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.